

Lettre d'un soldat à son épouse ; Lettre d'une épouse à son mari mobilisé

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung**

Band (Jahr): **15 (1939-1940)**

Heft 9

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-708450>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le tir d'arrêt.

Aussitôt que se déclenche l'attaque ennemie, l'artillerie du défenseur doit immédiatement intervenir en plaçant ses feux d'arrêt, dont l'appellation propre indique à quoi ils tendent: barrer la route à l'adversaire devant nos positions.

Ici également, il ne peut s'agir d'un feu absolument hermétique sur toute la largeur du secteur de défense. Mais c'est là, par contre, qu'il sera particulièrement important de faire jouer avec précision la collaboration des armes de l'infanterie et de l'artillerie, en désignant quelles sont les parties d'importance vitale du secteur ou encore celles qui, ne pouvant être atteintes par les armes de l'infanterie, doivent être traitées par l'artillerie.

Pour cela, le fait de savoir où l'ennemi attaquera, afin d'éviter dans la mesure du possible le feu des mitrailleuses du défenseur, sera déterminant.

Le plan de feu des tirs d'arrêt d'artillerie dépend donc du plan de feu de l'infanterie. Cette dernière doit, de ce fait, déterminer:

1. quelles parties peuvent être défendues par les seules armes de l'infanterie;
2. quelle est la bande de terrain ne pouvant être prise sous le feu des mitrailleuses et où il est probable que se produira l'attaque ennemie;
3. quels sont les points ou passages importants du système défensif qui doivent être rendus inaccessibles à la fois par les feux de l'infanterie et de l'artillerie.

Ce qui vient d'être dit du tir d'arrêt ne constitue que la *première* phase de celui-ci. En effet, l'ennemi vient-il à enfoncer ici ou là notre front d'arrêt, qu'aussitôt doit s'enchaîner la seconde phase: le tir d'arrêt est déplacé à la place voulue, dans le front d'arrêt, afin d'interdire à l'adversaire de s'accrocher au terrain, de s'y installer ou de pousser plus avant.

Mais le plan de feu seul ne suffit pas. Une organisation particulière de l'observation appartient également au plan de défense. Les liaisons sont naturellement de première nécessité.

L'importance des possibilités d'observation est si grande, qu'elle doit influencer de façon déterminante le choix du front d'arrêt et de ses points d'appui, comme le prévoit du reste le règlement de service en campagne, dans son art. 281.

La brièveté de cet exposé n'autorise pas une incursion dans les détails. Néanmoins, nous espérons en avoir fait ressortir que, précisément dans la défensive, la collaboration de l'infanterie et de l'artillerie est d'une prépondérance indiscutable, et qu'elle réside avant tout, grâce à une organisation exempte de toute faiblesse, dans l'utilisation totale des forces de feu des deux armes, selon leurs capacités particulières.

Lettre d'un soldat à son épouse

Maria-Stein, 18 mars 1915.

Ma chère femme,

Je te remercie pour le paquet que tu m'as envoyé, surtout pour le saucisson que tu avais caché dans les souliers, pour me faire une surprise. J'ai été me cacher pour ne pas falloir partager la saucisse avec mes camarades. Fais bien attention de ne pas donner de l'eau froide à la vache grise, tu sais bien qu'elle a la diarrhée. Tu faux m'envoyer tout de suite mon sac à pain, je l'ai oublié à la maison, il est dans le cache-bou, il y a encore du sel pour les vaches dedans. Quand tu me l'en-

voyeras, mets-y avec une bonne morce à manger, et une bouteille de goutte. C'est moi qui poutze le sabre au lieutenant, que je frotte bien avec du papier de verre, jusqu'à ce qu'il vienne tout blanc. Je soigne aussi les souliers au caporal, c'est un botze de Fribourg; il dit toujours que je suis le plus malin de la bande, alors je lui paye quelquefois un verre. Oublie pas de fermer le larret aux lapins, surtout ne laisse pas filer le vieux mâle, on le mangera quand je serai revenu, je crois qu'il ne vaut plus rien. Hier, j'ai tenu le cheval au major, c'est une rude belle bête, on voit bien qu'il ne mange pas rien que du marais, il m'a donné une bonne-main. Si le régent y tape encore Joseph, tu faux te plaindre au syndic, on veut pourtant pas se laisser estropier par des gens qui sont pas de la commune. Tu faux aussi m'envoyer des caneçons, de ceux qu'on peut attacher en bas, pasque les puces de foin y me grapillent en haut les jambes. Si les miens y sont pas propres, attrape seulement ceux du domestique. Il y a aussi des jolies filles par ici, mais moi je les regarde pas, il y a assez avec les officiers pour leur tracer après. Quand tu m'envoyeras mes caneçons, tu faux y coudre une poche, pour mettre mon porte-monnaie pendant la nuit. Je couche à côté d'un botze de Fribourg, je me méfie de lui, il ne va jamais à la messe. Dans mon paquet, tu trouveras un beau es- suie-main que j'ai chipé au sergent, on l'emploiera quand on aura des visites.

Si tu as le temps, donne moi aussi des nouvelles des enfants, gronde-les bien pour pas qu'ils fassent trop enrager le régent. Si le juif revient pour les intérêts, dis-lui qu'on a point d'argent, à cause de la guerre. Je termine donc pour aujourd'hui, et je te salue cordialement la main

Ton fidèle *Placide*.

Communiqué par le cpl. V. Bugnon, II/16.

«Les mob. 1914—1918.»

Lettre d'une épouse à son mari mobilisé

Châbles, 10 avril 1916.

Mon cher Placide,

Je prends la plume pour te répondre et t'envoyer tout ça que tu me demandes. On s'ennuie beaucoup après toi, parce qu'on doit faire tout le travail nous-même. Les poussins y sont sortis de l'œuf hier, il y en a que six, ça doit être la faute au coq, parce qu'il a trop de poules, alors il ne peut pas suffire. J'ai quand même vendu les œufs qui n'étaient pas bons, c'est une jeune dame de Fribourg qui les a achetés, elle n'y a rien vu. Si tu trouves un beau coq par là-bas, tu faux l'acheter, on dit toujours que c'est bon de croiser les races, alors nous on peut bien essayer aussi.

En rentrant à la maison, achète un guide-cornes pour le veau noir, il fait rien que de tuter contre les parois. Je crois qu'y a pas besoin de t'envoyer l'argent, sans ça le mandat pourrait se perdre, tu n'as non plus pas besoin de tout manger ta paye. J'ai mené la chèvre au boc, chez ceux du moulin, je ne pouvais presque pas la retenir, elle voulait tout le temps courir. Je t'envoie les caneçons au domestique, les tiens y sont pas lavés. Il les a mis seulement quinze jours, y sont pas bien sales, tu peux bien les mettre jusqu'à la fin du service. Tu faux pas trop aller par les auberges, il y a quand même pas du bon vin. Isidore a eu mal aux dents, c'est Jules au maréchal qui l'a arrachée, il a rien demandé parce qu'on lui avait prêté le mâle de lapin, pour sa femelle, elle a pris tout de suite. Le jour du licenciement, le domestique est chargé d'aller te chercher à Fribourg avec la jument,

le fux on n'ose pas l'atteler parce qu'il est en chaleur. Tu fudras pas rentrer trop tard pasque le cheval y sera fatigué. La Louise au taupier est revenue, elle était en service chez des nobles à la Grand'Rue à Fribourg. Maintenant elle fait la belle, c'est Jean au syndic qui veut la mener à la bénichon. Le juif est venu regarder les vaches hier, il a mené loin la belle rouge et blanche. Il a dit qu'il se chargeait d'en procurer une autre à la place. J'ai rien osé lui dire, pasque on lui doit encore de l'argent. Dans le paquet tu trouveras une bouteille de goutte.

Tu faux l'économiser un peu, pasqu'il ne reste bientôt plus que celle qu'on a faite pour la vendre. La femme au gendarme a de nouveau lâché ses poules, elles font rien que de piler l'herbe dans notre pré. Hier, elle a lavé ses faudes dans notre fontaine. J'ai rien osé lui dire, pour pas que son homme nous fasse des misères.

Je te quitte pour aujourd'hui, reste-moi toujours fidèle. Jaques des Combes te salue bien. *Justine.*

Communiqué par le cpl. V. Bugnon, II/16.

«Les mob. 1914—1918.»



Il Capo di Stato maggiore generale

Il centro motore del nostro esercito, lo Stato maggiore, ha la sua sede in un grande edificio scolastico dell'altipiano svizzero, in aperta campagna. Nelle aule, i banchi sono stati sostituiti da ampie tavole che scompaiono sotto i voluminosi incarti su cui s'avvicinano gli ufficiali di stato maggiore, i segretari, le ordinanze. Le pareti sono ricoperte di carte e di piani militari; dalla lavagna si distacca la figura grave, quasi d'oltre tomba, d'un soldato coperto dal casco, che col dito alla bocca e gli occhi sbarrati lancia il monito severo: «Silenzio! Segreto!»

Sentinelle, corrieri, andrivienvi.

Gli altri servizi, che costituiscono poi tutti assieme il Gran Quartier Generale, sono dispersi in altri edifici e nei paesi vicini. Ma qui è il centro per eccellenza, anche perchè vi risiede colui che è alla testa di tutto quel complesso organismo che è lo Stato maggiore d'un esercito: il Capo di Stato maggiore generale.

Il Colonnello comandante di corpo Labhart lavora in mezzo ai suoi collaboratori principali. Il suo studio è nell'aula dei maestri, si distingue dagli altri locali perchè non vi sono i banchi ammonticchiati, non c'è la lavagna. Semplicità, atmosfera di calma e di lavoro. Carte geografiche, piani, plichi, telefono.

La semplicità della camera di lavoro uguaglia quella del personaggio che l'accoglie. Il Colonnello Labhart è veramente una figura che s'addice a tanta carica. Non si potrebbe immaginare altrimenti un Capo di Stato maggiore: alto, solido; nessun gesto superfluo; viso energico e fermo: solo gli occhi sono straordinariamente mobili e vivi. Ciò che colpisce maggiormente è la sua calma imperturbabile. Un capo. Straordinariamente rapida e brillante la sua carriera: ha 58 anni. È turgoviese ed esercitò la professione di ingegnere. Nel 1923 entrò nello Stato maggiore generale, nel 1935 è colonnello divisionario e capo d'arma delle Truppe leggere, dal 1936 è Capo di Stato maggiore generale.

Compito dello Stato maggiore generale è di preparare l'esercito e tutti i suoi servizi alla guerra: ordini di battaglia, piani di mobilitazione, schieramenti, fortificazioni, equipaggiamento, armamenti e tanti altri importanti dettagli, preparare e rinforzare insomma la nostra difesa nazionale, cui si aggiungeva negli ultimi anni un lavoro straordinariamente complicato e gravoso: la riorganizzazione militare del 1938.

La rapidità e l'ordine perfetto della nostra mobilitazione del 29 agosto e del 2 settembre denotano la calma e la preparazione che regna nel nostro più alto organismo

militare. Il Capo di Stato maggiore con un sorriso quasi di soddisfazione ci espone le ragioni di tale buona riuscita: «Noi eravamo perfettamente al corrente di quanto poteva succedere. Ed eravamo pronti ad ogni evento.»

A vero dire, la sezione dello Stato Maggiore Generale a mobilitazione ultimata ha espletato la sua missione e virtualmente si scioglie per far posto ad un organismo più complesso: lo Stato maggiore dell'Esercito, che è concepito secondo gli stessi principi fondamentali dello S. M. G. e con esso si confonde, con le stesse suddivisioni principali «Fronte» e «Retrovie» e gli stessi sottocapi di Stato maggiore il colonnello Frick e il colonnello divisionario Huber.

La mobilitazione 1939, ci spiega il Capo di S. M., è riuscita appieno, sebbene fosse molto più complicata di quella del 1914. Le F. F. S. e le P. T. T. ci sono state di grande aiuto. Se si pensa alla massa di uomini che abbiamo dislocato e schierato alla frontiera, nei centri, dappertutto, truppe di frontiera, esercito di campagna, territoriali, complementari, servizi, possiamo ben dire d'aver realizzato l'ideale inviando «il più gran numero possibile di fucili e di soldati istruiti al fronte!»

Si parla poi dei primi mesi di campagna del nostro esercito mobilitato.

Nella mente del colonnello Labhart, è oltremodo necessario per un esercito di milizie poter disporre di alcune settimane o di qualche mese d'istruzione prima di affrontare il battesimo di fuoco. Ogni giorno, ogni ora che noi possiamo trascorrere in pace, costituisce un beneficio immenso a vantaggio della nostra preparazione bellica. In primo luogo le fabbriche d'armi possono continuare il lavoro intenso, poi ci resta il tempo necessario per rafforzare le nostre posizioni difensive e per rinsaldare la disciplina della truppa.

— Signor Colonnello, l'armamento delle nostre truppe è oggi sufficiente?

— Non si dimentichi questo principio essenziale: un'esercito è sempre pronto, ma la sua preparazione non è mai completa. L'evoluzione del pensiero nel campo militare è costante come in ogni altra attività umana e può sempre consigliare od imporre modificazioni anche sostanziali dei procedimenti d'azione, degli armamenti ed altro. Ogni giorno mi pervengono nuove richieste, progetti di miglioramenti. Il comando d'esercito studia, determina l'urgenza dei lavori e l'opportunità di chiedere nuovi crediti, ma chi decide è il governo, perchè è lui che dispone delle spese.